

collaborateurs

État du personnel au 1er septembre 2008
ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS
 DIRECTION
Directeur Saïd Khamlichi
Directeur-adjoint Raymond Studer
Médecin responsable Dr Sylvie Cottier-Lehmann
Directeur administratif et financier de la fondation Jean-François Iseli

ADMINISTRATION
Secrétaires-réceptionnistes Sandrine Di Nenzo Kader, Eva Spichiger
Secrétaires-comptables Annamaria Baer-Personeni, Anne-Lise Dubois-Évard
Secrétaire médicale Nicole Cuenat-Romailler

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT
 PERSONNEL ENSEIGNANT
Instituteurs/trices Christine Arm Emery, Jean-Fred Boillat, Sandrine Donini, Lionel Dubois, Émilie Duroux, Valérie Gammeter, Pierre Guillaume-Gentil-Tillmann, Anouk Pipoz, Joëlle Rosé, Claude-Alain Thomann, Fabienne Tillmann Hunkeler, André Tissot-Daguette
Remplacante Marie Rebmann **Décharges horaires** Christine Arm Emery, Marlène Nussbaum-Guenat **Maîtresse EF et ACT** Christiane Flückiger

PERSONNEL ÉDUCATIF
Externat Martine Brusa, Karin Cuche-Müller, Myriam Évard-Hildbrand, Erika M'Poy-Geiser, Carmen Saas-Gouin, Arlette Schwarz-Perdriset, Micheline Studer-Fahrny, Pierrette Willen-Matthey **Internat** Pauline Blandenier, Aline Christ, Vincent Maire, Réjane Roulet, Valérie Scheurer Pelot, **Stagiaire** Éloïse Tanner **APS et intervention en milieu scolaire** Michel Amez-Droz **Animateur/trice** Martial Debély, Marianne Piaget

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE
Ergothérapeutes Caroline André, Caroline Bandelier Meystre, Christine Ercolani-Wilhelm, Éveline Erding-Kretzschmar, Linda Frey, Annemarie Guy-Jucker, Geneviève Kohler-Gentil, Elisabeth Litsios-Nicole, Marie-Agnès Morier-Hildwein **Orthophonistes** Lucas Baumann, Béatrice Chaboudez-Beuret, Doris Michaud-Gerber, Marie-France Paillard Dind, Céline Perrin-Blaser **Remplacante** Aline Boillat **Physiothérapeutes** Ariane Brugger-Schiltknecht, Pascale Forrer-Jost, Christine Gisiger-Güder, François Hans **Psychologue** Virginie Béguin

PERSONNEL DE MAISON
Concierges Marcel Frigeri, Renée Frigeri-Brossin **Concierge-adjoint** Eddy Rognon **Chef de cuisine** Georges-Henri Singelét **Cuisinier** Lianel Mercier **Aide de cuisine** Aldina Gomes Feliciano **Apprenti cuisinier** Yvo Baer **Employée de maison** Catherine Dubois-Quélet

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE
 PERSONNEL ENSEIGNANT
Institutrices Marceline Calame Ruffieux, Claudine Dégerine, Myriam Robert-Nicoud-Charrière

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS
 DIRECTION
Directeur Charles-Albert Favier
Directeur administratif et financier de la fondation Jean-François Iseli
Formateurs/trices responsables d'antenne Véronique Buchwalder-Rais, Alain Droxler, Giancarlo La Grutta

ADMINISTRATION
Secrétaire Sandrine Di Nenzo Kader **Secrétaires-comptables** Annamaria Baer-Personeni, Anne-Lise Dubois-Évard
 PERSONNEL ENSEIGNANT
Enseignant(e)s Élie Babey, Myriam Favier-Gaille, Laurent Grisoni **Soutien scolaire** Claudio Germana Battuzzo
 FORMATRICES
Formatrices Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli, **Formatrices ergothérapeutes** Geneviève Babey, Rosalie Fontaine, Anne-Dominique Huot-Comisso, Agnès Lovis-Keller, Chantal Schneider-Bonhôte, Marie-Claire Verhannevan **Formateurs/trices MSP** Claude Beuret, Lucas Gloor, François Koenig, Gérard Pfeiffer, Anna Vinciguerra
 PERSONNEL DE MAISON
Concierges Giuseppeina Cicerone-De Sanctis, Emilia Moreira da Silva, Marie-Claire Steulet-Charmillot

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR
 SMPs
Médecin psychiatre Christine Angele Burkhard
Psychothérapeutes Valérie Béguin, Alain Neuenschwander
 CENTRE DE PSYCHOMOTRICITÉ
Thérapeute en psychomotricité Maruska Rota-Massera
 PHYSIOTHÉRAPEUTE REMPLAÇANT Alain Vaucher

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1er septembre 2008

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents)
 Susanne Avondet, Jean-Marie Lack, vice-président
Représentants de l'Association Cerebral Jura (parents)
 Marie-Christine Morillo, Vacant
Représentants de insieme à Cerebral du Jura bernois (parents)
 Michel Jeanneret, Francis Schenk
Représentantes de dysphasie.ch
 Corinne Dubois, Anne-Christine Pellissier, secrétaire
Représentante de Pro Infirmis Gisèle Ory
Représentante des caisses-maladie de Franche-Comté
 CPAM Caisse primaire d'assurance maladie, Gaëlle Baillard
Représentant de la République et canton de Neuchâtel
 Daniel Marthe, chef de l'office de l'enseignement spécialisé
Représentant de la République et canton du Jura
 Pierre-Alain Tièche

Représentant du Conseil régional du Jura bernois et de Bienne romande Antoine Bigler, président
Représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds
 Françoise Jeandroz
Avec voix consultative Membres de la direction
Représentants du personnel Jean-Fred Boillat, Alain Droxler
Organe de contrôle Fiduciaire FIDUHAL, La Chaux-de-Fonds

Comité exécutif Antoine Bigler président, Michel Jeanneret, Jean-Marie Lack vice-président, Daniel Marthe, Anne-Christine Pellissier, secrétaire
Avec voix consultative Charles-Albert Favier, Jean-François Iseli, Saïd Khamlichi.



billet du directeur

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

**Madame, Monsieur,
 Chère lectrice, cher lecteur,**

A l'aube de fêter le 20ème anniversaire de l'ouverture de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF dans le texte), il est bon d'observer le chemin parcouru. L'année 2009 nous permettra de faire le point et de comprendre l'évolution de la structure. Comprendre comment un concept créé il y a déjà 20 ans est toujours en vigueur avec une force et une efficacité certaine. Cet anniversaire permettra aussi de dessiner le profil des années futures.

La clé de l'insertion pour des jeunes en difficulté d'apprentissage dans le circuit économique ordinaire est fondée sur le "réseau; plus précisément le jeune lui-même, son pourtour social (famille, tissus relationnels extérieurs), l'entreprise, les structures de la formation professionnelle ordinaire et l'UF. Bien évidemment, le premier travail consiste à accompagner un élève, à réfléchir et à construire un projet professionnel individuel. Il s'agit d'imaginer un "projet possible" pour chaque élève. L'activation et la mobilisation du pourtour social et des entreprises sont indispensables. La sensibilisation des entreprises ainsi que des employés à des problématiques individuelles est également incontournable. Le travail fondamental des professionnels de l'UF est de mettre en lien tous les acteurs de ce réseau et ainsi d'être, d'une certaine manière, les garants d'un processus. Le concept est aussi basé sur la proximité régionale de tous les acteurs.

Nous pouvons observer que cette pratique a permis et permet encore aux jeunes qui nous sont confiés de s'interroger, de s'accepter, de s'estimer, de changer, d'évoluer, de grandir et trouver ainsi un chemin qui leur permet une véritable insertion dans le monde du travail.

Quatre élèves faisaient partie de la première volée en 1989; aujourd'hui, presque soixante jeunes bénéficient des prestations de l'UF. Le concept demeure, les structures évoluent et s'adaptent aux règles d'une société en constante évolution.

Ainsi, au 1er janvier prochain, l'État renoncera au droit de regard qu'il a exercé, par l'intermédiaire du service des établissements spécialisés (SES), sur les unités de formation professionnelle AI (UFAI) du Ceras et du Centre pédagogique de Malivilliers (CPM). Cette décision est importante et déterminante pour la conduite et la pérennité de l'UF.

[Formation élémentaire 47](#)

Durant l'année 2007 - 2008, l'UF a accompagné plus de cinquante élèves. Quatorze jeunes ont terminé et réussi leur apprentissage. Deux ont obtenu une attestation de formation en entreprise, cinq ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire, trois se sont vu remettre une attestation de formation initiale (AFP, d'une durée de 2 ans) et quatre ont obtenu un CFC.

Veillez consulter le site www.ceras.ch afin de lire l'article paru dans l'Impartial et l'Express; il reflète fort bien l'état d'esprit et l'atmosphère qui ont régné lors de cette cérémonie. De plus, quelques informations supplémentaires quant au parcours de ces élèves se trouvent dans le rapport annuel de l'UF, que vous retrouverez également sur notre site.

Afin de maîtriser l'augmentation constante de l'effectif, il a été nécessaire de revoir l'organisation hiérarchique de l'UF, ainsi que la dotation en personnel qui est passée de 9 postes à 13,15 EPT (équivalents plein temps) pour environ 25 collaborateurs.

Mme Véronique Buchwalder-Rais et M. Alain Droxler ont été confirmés dans leur rôle de responsable d'antenne, respectivement à Delémont et à Neuchâtel et M. Giancarlo La Grutta a lui été nommé responsable de l'antenne de la Chaux-de-Fonds. Je tiens à les remercier de leur immense travail, ainsi que tous les autres collaborateurs pour l'acceptation et la concrétisation de cette nouvelle organisation.

Tous les engagements sont finalisés et plusieurs personnes sont entrées en fonction en août 2008. Je leur souhaite une cordiale bienvenue et j'espère qu'elles trouveront pleine satisfaction dans leur nouveau travail au sein de notre institution.

La mise en place du nouveau fonctionnement de la direction me paraît pertinente et j'exprime toute ma gratitude au Conseil de fondation et au Comité exécutif pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent. Je remercie également M. Jean-François Iseli pour son aide permanente, enthousiaste et rigoureuse qui facilite grandement le fonctionnement général de notre institution.

Cette année, nous avons reçu trente-cinq demandes d'admission et organisé vingt-cinq stages de quinze jours. En cours d'année, deux élèves ont été admis et quatre élèves nous ont quittés pour diverses raisons. Ainsi, au total, l'UF a procédé à vingt-trois admissions, dont douze dans l'antenne de La Chaux-de-Fonds, cinq dans l'antenne de Neuchâtel et six dans l'antenne de Delémont. A la rentrée scolaire 2008-2009, l'UF compte cinquante-huit élèves. Pour plus de détail concernant la provenance des élèves, les types de formations et les effectifs respectifs, nous vous prions de vous référer au rapport complet se trouvant sur le site www.ceras.ch.

Cette forte croissance n'est pas sans questionnement et enjeux pour l'avenir. En effet, le premier enjeu est bien évidemment de pouvoir continuer à parvenir à offrir aux jeunes adultes un cadre qui leur permette d'évoluer et de grandir afin de pouvoir entreprendre et suivre une formation professionnelle. Pour ce faire, il s'agit de demeurer une structure mobile, pas trop autonome, avec une pédagogie et une philosophie semblables dans les trois antennes, tout en maintenant une certaine autonomie qui tienne compte de la personnalité des divers intervenants. Le deuxième enjeu est celui de maîtriser et de répondre aux multiples demandes d'admission. En effet, à fin septembre, près de trente demandes d'admission nous sont déjà parvenues. Comment analyser cette situation? Est-ce un phénomène passager? Comment y répondre? Comment sélectionner les candidats?... Faut-il imaginer la création d'une nouvelle antenne et ainsi augmenter la capacité d'accueil et la dotation en personnel?

N° 39



formation en entreprise 29

sans certification 21

CFC 37

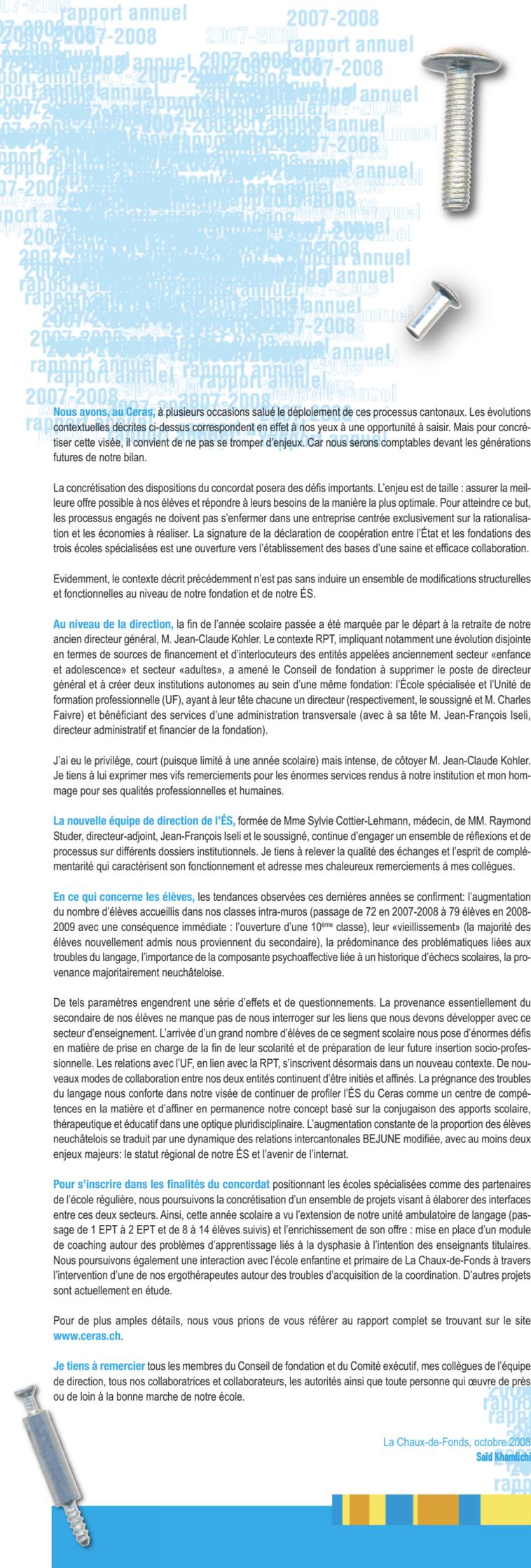
AFP 2 ans 4

Poursuite en CPFS 4

**Types de formations
 obtenues par 142 élèves
 depuis l'ouverture de l'UF**

ceras

La Chaux-de-Fonds, octobre 2008
 Saïd Khamlichi



le mot du président

Notre directeur général, M. Jean-Claude Kohler, a fait valoir son droit à une retraite anticipée, pour la fin de l'année scolaire 2007-2008, après 30 ans d'activité au sein de notre fondation, dont 20 ans au poste de directeur.

Au nom du Conseil de fondation et de tous les collaborateurs du Ceras, je tiens à présenter à M. Kohler notre profonde gratitude et notre respect pour tout ce qu'il a apporté à notre institution. Pendant toutes ces années, nous avons pu compter sur son esprit d'initiative et sur sa loyauté pour diriger notre établissement. Le Centre IMC, puis le Ceras, ont grandi avec lui. Grâce à ses connaissances, ses compétences humaines et relationnelles, son esprit d'anticipation et au respect profond qu'il portait à ses collaborateurs, mais aussi aux enfants et à leurs familles, notre institution est reconnue loin à la ronde pour la grande qualité de son action pédagogique, éducative et thérapeutique. Nous lui souhaitons beaucoup de succès, de santé et de plaisir dans cette nouvelle tranche de vie.

Un tel changement ne va pas sans réflexions approfondies sur l'organisation future du Ceras, menées en collaboration avec la direction. En tenant compte de toutes les modifications intervenues ces derniers temps : forte augmentation du nombre d'élèves, passage de l'internat à l'externat, introduction de la RPT et changement de département et de modes de financement... de nouvelles structures étaient nécessaires.

Depuis la rentrée d'août 2008, le Ceras est organisé en deux institutions autonomes et indépendantes, ayant toutefois une administration commune. Le Conseil de fondation a nommé M. Charles Favre directeur de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF), M. Saïd Khamlichi directeur de l'École spécialisée du Ceras (ES) et M. Jean-François Iseli directeur administratif et financier de la fondation. Nous les remercions sincèrement de leur très grand engagement pour le Ceras.

Relevons que dès le 1^{er} janvier 2009, l'Unité de formation professionnelle sera totalement indépendante de la surveillance cantonale et dépendra des mandats obtenus de l'assurance invalidité, via les Offices AI cantonaux. Tout en augmentant les responsabilités du Conseil de fondation cette décision devrait permettre plus de souplesse de fonctionnement à l'UF.

Pour terminer, j'aimerais adresser mes vifs remerciements aux membres des organes de la fondation et, en particulier, à Mme Anne-Christine Pellissier et M. Jean-Marie Lack, infatigables membres du comité exécutif, qui ont accepté de siéger dans de très nombreuses commissions durant l'année écoulée.

Ma reconnaissance va également au personnel du Ceras pour son travail, exécuté avec compétence et engagement, ce qui n'est pas toujours évident durant ces périodes de changements importants dans la vie de l'institution.

Merci à chacune et chacun !

Les Reussilles, octobre 2008
Le président: Antoine Bigler

Port Payé P.P.

2300 La Chaux-de-Fonds

contacts

École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: ceras@ne.ch
CCP: 23-5511-9

Antenne thérapeutique du Littoral
Grand-Rue 18a, 2036 Cormondrèche
Tél. 032 730 52 92
Fax 032 730 52 93

Unité de formation professionnelle du Ceras
antenne de La Chaux-de-Fonds
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 81 60
Fax 032 913 81 61
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue St-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15
Fax 032 725 16 40
E-mail: alain.droxler@rpn.ch

Antenne de Delémont
9, rue de l'Industrie, 2800 Delémont
Tél./fax 032 422 88 87
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

bilan consolidé 2007

bilan consolidé au 31 décembre 2007

N°	Actif	2006	2007
100x	Caisses	2'411.60	30'003.45
1011	Poste	1'952.05	9'571.61
102x	Banques	20'577.55	44'464.65
105x	Débiteurs facturation	875'926.25	1'091'490.80
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	71.35	4'249.50
107x	Stocks	23'050.--	19'860.--
1091	Actifs transitoires	1'400.--	955.25
110x	Immeuble exploitation	2'068'000.--	2'122'460.--
110x	Immeuble Coquemène 23	523'710.--	511'040.--
111x	Mobilier, machines, installations	323'700.--	299'550.--
111x	Informatique	36'315.--	40'560.--
112x	Véhicules	66'590.--	126'610.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	3'523'248.45	3'507'960.19
1592	Solde excédent charges exercices précédents	2'554'285.49	161'003.20
Total de l'actif		10'021'737.74	7'970'278.65

N°	Passif	2006	2007
200x	Créanciers	337'722.20	326'374.85
201x	Autres créanciers acomptes subventions Ofas	878.95	-
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	829'776.90	2'032'869.55
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	975'000.--	975'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN	384'000.--	372'000.--
2091	Passifs transitoires	44'976.30	46'994.25
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve	893'856.24	872'639.--
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	150'354.50	162'218.65
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	2'633'647.--	2'350'215.--
2502	Avances reçues s/excédents de charges précédents	3'078'013.40	138'455.10
Total du passif		10'021'737.74	7'970'278.65
* excédent charges US		3'374'109.40	3'329'352.70
* excédent charges UF		161'003.20	197'689.04
* bénéfice UI		-11'864.15	-19'081.55
+ Total Fondation du Ceras		3'523'248.45	3'507'960.19

compte d'exploitation 2007

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	US	UF	UI	Correction	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	5'436'514.55	1'213'535.55	-	-72'000.--	6'578'050.10
4	Autres charges d'exploitation	1'169'761.55	262'633.50	-	-	1'432'395.05
Total des charges d'exploitation		6'606'276.10	1'476'169.05	-	-72'000.--	8'010'445.15
6	Produits d'exploitation	3'276'923.40	1'278'480.01	19'081.55	-72'000.--	4'502'484.96
Total des produits d'exploitation		3'276'923.40	1'278'480.01	19'081.55	-72'000.--	4'502'484.96
Excédent provisoire ch. et pdts.		-3'329'352.70	-197'689.04	19'081.55	-	-3'507'960.19
Subvention AI frais d'exploitation		1'209'244.--	-	-	-	1'209'244.--
Tarif compensatoire AI estim.		-	155'000.--	-	-	155'000.--
Solde à charge des cantons		-2'120'108.70	-42'689.04	-	-	-2'162'797.74
Cantons de Neuchâtel, Berne et Jura: répartitions non connues à ce jour						
Solde final		-2'120'108.70	-42'689.04	19'081.55	-	-2'143'716.19

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton			
Journées AI internes	365	-	365
Journées AI externes	21'641	10'588	32'229
Journées non AI internes	-	-	-
Journées non AI externes	365	365	730
Total journées civiles canton	22'371	10'953	33'324

Nombre de journées - Hors canton			
Journées AI internes	1'229	-	1'229
Journées AI externes	2'555	4'530	7'085
Journées non AI internes	730	-	730
Journées non AI externes	-	-	-
Total journées civiles hors canton	4'514	4'530	9'044
Total journées civiles	26'885	15'483	42'368
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	76	42	118

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant des prestations de notre unité ambulatoire de traitement.

US unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement

UF unité de formation professionnelle

UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



billet du directeur

de l'École spécialisée du Ceras

Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,

Janvier 2008. Cette date marquera sans doute et durablement le paysage de l'enseignement spécialisé et, partant, celui de l'école dans sa globalité.

Le cadre dans lequel nous allons œuvrer est caractérisé par des évolutions majeures. Avec la RPT et le retrait de l'AI du financement de la formation scolaire spéciale, c'est un passage radical qui s'opère, avec, en toile de fond, un déplacement des références conceptuelles. L'on passe en effet d'une logique « assuré » à une logique « élève » où le postulat de base est que tous les enfants, quelles que soient leurs problématiques (physiques, langagières, mentales, comportementales, sensorielles, etc.), doivent relever d'un mandat public de formation. Le handicap, jadis considéré comme une caractéristique intrinsèque de l'individu, se trouve, en adéquation avec la CIF (Classification internationale de fonctionnement, du handicap et de la santé), inséré dans une dynamique interactionnelle avec un faisceau de paramètres contextuels. Aux critères médicaux basés sur une lecture du handicap en termes de déficience et d'invalidité se substitueront des concepts recourant à la notion plus large de besoins éducatifs particuliers. L'école régulière et les écoles spécialisées sont appelées à fonctionner sur un registre relationnel moins cloisonné.

Les dispositions de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (ci-après le concordat) sont porteuses d'avancées éthiques et citoyennes certaines et d'un potentiel important de collaborations nouvelles entre tous les partenaires concernés (écoles spécialisées, école ordinaire, autorités, parents, etc.). En effet, il n'y a pas si longtemps (l'on a tendance à l'oublier), l'éducation même d'enfants en situation de handicap était inconcevable. Aujourd'hui, nous posons les nouvelles bases conceptuelles de leur prise en charge. Je crois qu'il nous faudra des années pour prendre toute la mesure des enjeux et des chantiers qui se présentent à nous dans cette phase décisive.

Au niveau cantonal, ces différents changements se sont déclinés selon plusieurs volets : création de l'OEES et mise en place du cadre réglementaire (REFOSCOS) et administratif (procédures d'admission dans les écoles spécialisées, de réorientation d'une école spécialisée à une autre, d'attribution du soutien pédagogique spécialisé, etc.) reprenant l'ancien droit AI, passage des trois institutions pour mineurs AI (École spécialisée du Ceras (ÉCS), Centre pédagogique de Malvilliers et secteur « enfance et adolescence » des Perce-Neige) du DSAS au DECS. Des travaux sont initiés dans le cadre du GT-ECOSP (Groupe de travail des écoles spécialisées) afin de préparer le positionnement du pôle « écoles spécialisées » en interaction avec l'école régulière et en prévision du futur plan stratégique en matière de pédagogie spécialisée.